

Paris, le 19 décembre 2025

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Exfiltration de données provenant d'un des systèmes d'information du ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative**

Le ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative a pris connaissance d'une exfiltration de données issue de l'un de ses systèmes d'information.

Dès la détection de l'incident, les équipes techniques spécialisées du ministère ont été mobilisées afin de vérifier la nature et l'ampleur des données concernées, et de mettre en œuvre les mesures de sécurité adaptées pour faire cesser toute fuite de données.

Un dépôt de plainte sera effectué auprès des autorités compétentes et la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) sera saisie dans les 72 heures conformément aux obligations réglementaires.

Un travail est en cours afin d'informer, dans les meilleurs délais, les 3,5 millions de foyers concernés, et de leur partager les recommandations et consignes de sécurité à suivre.

---

#### **CONTACT PRESSE**

**Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative**  
Bureau de la délégation de la communication Jeunesse et Sports  
[presse@jeunesse-sports.gouv.fr](mailto:presse@jeunesse-sports.gouv.fr)  
01 55 55 98 25 – 06 77 37 44 37